Mission Locale Intercommunale de la Seine & du Loing

Mission Locale Actu

« Construisons le monde de demain, en travaillant ensemble pour l'insertion des jeunes »

Numéro 19 – Mars 2017

Éditorial

Le Conseil d'Administration et moi, sommes heureux de vous annoncer le déploiement de la Garantie Jeunes sur notre territoire. Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique européenne ayant pour ambition de proposer rapidement des solutions aux jeunes sortis du système éducatif et pour lutter contre le chômage de ces derniers. Cette initiative a été renforcée au niveau national par l'article 46 de la loi du 08 aout 2016 relative au travail, à la modernisation au dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels instaure la généralisation de la Garantie Jeunes en janvier 2017.

Depuis plus d'un an, la Mission Locale de la Seine et du Loing se prépare afin que ce dispositif offre une garantie d'intégration sociale et professionnelle aux jeunes via un parcours intensif et personnalisé de formation et d'accès à l'emploi. Dotée de ce dispositif, l'association apporte une réponse sur mesure, locale et individuelle aux jeunes des 79 communes sur laquelle elle rayonne.

Dans cette parution, je vous invite à découvrir le nouveau dispositif « Garantie Jeunes » porté par la Mission Locale de la Seine et du Loing et qui permettra à 90 jeunes de notre territoire d'être accompagnés d'une façon intensive et personnalisée en construisant avec lui un parcours dynamique, individuel et collectif, combinant expériences de travail, élévation du niveau de connaissances/compétences clefs et suivi social. Je vous souhaite bonne lecture.

Bernard COZIC
Conseiller Départemental de Seine et Marne
Maire adjoint de la Ville de Nemours
Président de la Mission Locale
de la Seine et du Loing

En route vers la Garantie Jeunes

14h30 le 3 février dernier, au Centre Social « la Mosaïque » de la Ville de Nemours, Gaëlle GUILLOT et Delphine RODOT s'apprêtent à présenter le dispositif Garantie Jeunes devant une salle pleine à craquer !

Près de 50 partenaires ont répondu présents et sont venus écouter la présentation du nouveau dispositif Garantie jeunes déployé par la Mission Locale de la Seine et du Loing. En un peu plus 1 heure de présentation, Gaëlle Guillot et Delphine Rodot ont abordé plusieurs aspects importants du dispositif.

C'est un parcours intensif personnalisé ayant pour objectif **l'émancipation du jeune**. Le dispositif s'organise comme une entreprise. Par conséquent, elle empreinte ses codes, ses savoir-être, ses droits et ses devoirs. L'objectif est que chaque jeune acquiert des bases pour appréhender sereinement le monde et le marché du travail.

Par groupe de 12 et sur une période d'un mois, les jeunes devront acquérir une **autonomie globale** sur un certain nombre de domaines (santé, emploi, citoyenneté, etc.) qui émanent de leurs besoins. À la suite de cette période intensive où la **dynamique de groupe** sera le moteur, les jeunes partiront en **stage en entreprise**. Ces temps d'immersion permettront aux jeunes d'ouvrir leurs champs des possibles, de créer un réseau, etc.

suite au verso

Chiffres clés au 31 décembre 2015

- **91 départements déploient déjà la Garantie jeunes dans 273 missions locales. Fin 2016, ils étaient 91 départements dans 358 missions locales, soit 80% du réseau.**
- **46 000 jeunes sont entrés en Garantie jeunes depuis le début du dispositif (2013) et 35 000 sont en cours d'accompagnement.**

Leur profil :

- **94% sont ni étudiants, ni en emploi, ni en formation (Neets) ;**
- **Près de 80% sont très peu qualifiés, ou n'ont aucun diplôme ;**
- **21% résident dans un quartier politique de la ville (QPV) ;**
- **18% n'étaient pas connus des missions locales.**

Près de 83% des jeunes, accompagnés depuis plus de 2 mois en Garantie jeunes, ont eu une ou plusieurs expériences professionnelles.

Source :http://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/la-garantie-jeunes-s-etend-a-19-nouveaux-departements#

Pour l'année 2017, ce sont 90 jeunes qui bénéficieront de cette opportunité et qui pourront s'insérer durablement sur le marché du travail.

Droits et obligations

L'intégration sur le dispositif se formalise par la signature d'un contrat d'engagement réciproque entre le jeune et la Mission Locale pour une durée de 12 mois.

La Mission Locale s'engage à :

- animer des ateliers collectifs,
- accompagner le jeune en individuel,
- guider le jeune dans sa recherche d'emploi, de formation et son maintien en entreprise,
- l'informer sur ses droits en matière de logement, santé, mobilité.

En échange de son investissement, le jeune perçoit une allocation mensuelle de 470,95 € (recherche d'opportunité d'emploi, période en entreprise, déclaration de ressources mensuelles, etc.).

Attention ! Ce n'est pas un RSA jeune ! Cette prestation sociale est un levier qui a pour but de lever les freins. Cette allocation varie selon l'implication, l'assiduité ainsi que les périodes en emploi. Elle peut se cumuler jusqu'à 300 € de revenus.

En bref

Delphine RODOT, est diplômée d'un master « Didactique français et langues étrangères ». En 2015, elle rejoint l'équipe de la Mission Locale de la Seine et du Loing et en tant que conseillère d'insertion socio-professionnelle. Forte d'une expérience en collectif auprès des jeunes pendant ces quatre dernières année , elle travaille ardemment à la mise en place du dispositif.

Vous souhaitez de plus amples informations sur la Garantie Jeunes, Madame Rodot coordinatrice du dispositif se tient à votre disposition au 01 64 28 51 58.

Déroulé Pédagogique

Lors des premiers mois, nous aurons un défi de taille à relever : « accompagner les jeunes à révéler leur potentiel et leurs compétences pour gagner rapidement en autonomie et intégrer le monde du travail dans les conditions optimales ».

Au travers de différents ateliers collectifs, une dynamique individuelle sera générée par le groupe. Les ateliers proposés sont les suivants :

- connaissance de soi,
- emploi/TRE,
- informatique,
- citoyenneté,
- culture/RAN
- mobilité,
- budget,
- santé/sport.

Grâce à la thématique connaissance de soi, les stagiaires seront amenés à mieux se connaitre à l'aide d'entretien d'écoute indi-

viduel, de test de personnalité, d'ateliers collectifs animés par la psychologue de la Mission Locale. Ces outils spécifiques permettront d'évaluer les compétences relevant du champ psychosocial.

Comment chercher, se présenter, s'habiller, se protéger : tels seront les maîtres mots de l'atelier emploi. À l'aide d'atelier CV, théâtre, méthodologie, droit du travail… Les jeunes se prépareront à intégrer une entreprise. Les stagiaires bénéficieront des formations SST et habilitations électriques qui rendront ce projet plus concret.

Maîtriser sa mobilité, gérer ses déplacements constituent un premiers pas vers l'autonomie. Le rallye à Paris sera l'occasion d'appréhender un environnement inconnu et de gérer son temps de façon ludique. Lors d'un retour sur expérience, les jeunes se focaliseront sur leur stratégie d'apprentissage.

Paroles de jeunes ayant bénéficié de la Garantie Jeunes partout en France

Laura a 21 ans. Après un bac pro secrétariat, elle a fait un an de droit, *« parce que le droit mène à tout. »* Il y avait plein de métiers qui l'attirait : de journaliste à comptable en passant par assureur. La Garantie jeunes lui a donné la possibilité d'en essayer six (!) au long de courts stages. Aujourd'hui, elle travaille pour les Maisons Familiales et Rurales de l'Aude. Elle apporte son aide aux familles pour de petits projets, avec le micro-crédit, ou pour partir en vacances, au travers d'une bourse solidaire.

Pendant son parcours Garantie jeunes, Alizée a participé à beaucoup d'ateliers. Elle s'est investie pour elle-même mais aussi pour les autres. Elle les a aidés à rédiger leur CV ou leur lettre de motivation par exemple. Et elle a reçu leur aide en retour. *« Il y a de l'entraide, je me suis sentie utile. »* Aujourd'hui, Alizée est en BTS négociations et relations commerciales, en alternance. Elle passe la moitié de son temps à l'école et, l'autre moitié, elle travaille dans une mutuelle.

Depuis neuf mois, Amadou travaille dans une supérette. Il est apprécié des clients et sait les fidéliser par son sourire, ses petites attentions. Il est employé libre-service. Il a choisi cette voie parce qu'il aime le contact et cet état d'esprit l'a guidé vers le commerce. Après un mois de formation avec la Garantie jeunes, il a fait trois mois de stage. *« Il fallait que le patron voit comment je travaille. J'ai pu faire mes preuves. »* Certains clients ne viennent plus maintenant que pour lui !

Maeva, c'est les enfants. L'an passé, elle a manqué son CAP Petite enfance de presque rien. Ça n'aide pas pour la confiance. Elle est allée à sa Mission locale. Là-bas, elle savait pouvoir trouver de l'aide. Elle est entrée dans le « parcours » Garantie Jeunes. Elle a participé à des ateliers. Elle est même montée sur scène. *« Je suis plutôt réservée et je l'ai fait ! »* Cette année, elle repasse son CAP et espère travailler dans une école maternelle, et pourquoi pas, un jour, dans une maternité.

Offres d'emploi/Recrutement

Retrouvez toutes nos offres d'emplois et de formations sur notre page Facebook.

À venir...

- **L'atelier « Demain, je réussis »** a lieu tous les jeudis après-midi. Pour plus de renseignements, contacter l'accueil au 01 64 28 51 58 pour vous inscrire.
- **Démarrage de la première session Garantie Jeunes**, lundi 6 mars à 9h30 au siège de la Mission Locale de la Seine et du Loing.
- **Signature des Premiers contrats Garantie Jeunes**, lundi 06 mars à 14h30, en présence de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement, de Madame la Députée Maire Valérie Lacroute, le Président de la Mission Locale, Monsieur Bernard Cozic, les 2 Vice-Présidents, Messieurs Patrick Bagot et Jean-Pierre Gascuel.
- **Information collective 100 chances 100 emplois**, jeudi 23 mars à 9h30 au siège de la Mission Locale de la Seine et du Loing à Nemours.
- **100 Chances 100 emplois**, prochaine session prévue du 27 au 31 mars au siège de la Mission locale de la Seine et du Loing. Vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, merci de nous contacter au 01 64 28 51 58.

Directeur de la publication : Bernard Cozic
Co-directrice : Gaëlle Guillot
Équipe de rédaction : Mission Locale

Mission Locale :
17, rue des Tanneurs - 77140 Nemours - Tél. : 01 64 28 51 58
Tiré à 1500 exemplaires